

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Declaration de Maladie

N° W19-426427

ND: 34182.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12979	Société : RAN		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : ABOUAISSA SARAH			
Date de naissance : 25.10.1989			
Adresse :			
Tél. : 06.16.66.66.14	Total des frais engagés : 700 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Dr Mohamed ZARQAOUTI Gynécologue Obstétricien 3, Rue Jalaldine Sayouti Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA Tel: 0522.36.36.06 - Fax 0522.36.04.44 </div>		
Date de consultation :	28/05/2020		
Nom et prénom du malade :	ABOUAISSA. Sarah		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfan		
Nature de la maladie :	Thrombose à récidive		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at ^e médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 04/06/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/05/2020 C			300 DH	Place de l'INP BP 1000 Gynécologue Dr Mohamed ZARQI 31, Rue Jai aldina Place du Mouvement el. 0522.86.36.66 - 20100 Casablanca Fax 0522.86.36.66
28/05/2020 K Echog	P3D		400 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
RC : 215509 - F : 404396 SOCIÉTÉ DES STADES RUE ALFONSI - CASE 2254 TEL : 05 22 25 44 44	28/10/1962	263,40

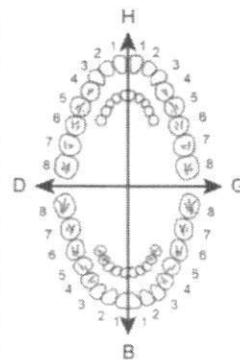
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

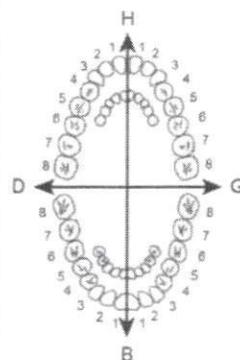
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



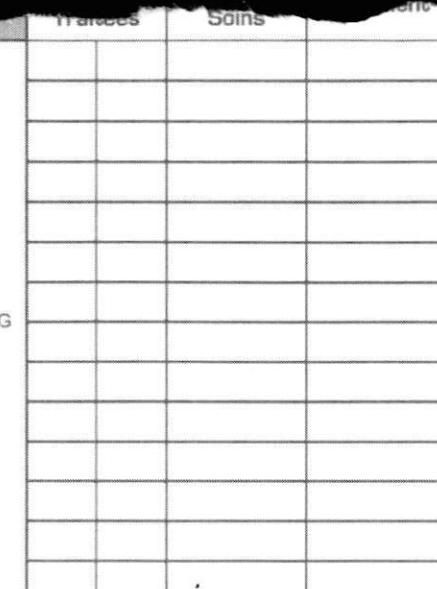
O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



CŒFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

NEOFORTAN 160 mg

PPV: 126,30 DH
LOT: 623707
PER: 06/21

PPV 98DH80
EXP 11/2022
LOT 90044 2

MAPHAR
POLYGYNAX 6 capsules vaginales
Km 10, route Cité des Moulins - Z.I. Sidi Abdellah
Ain Soltane-Zenata
P.R.V.: 3BDH30

6 118001 182015

Ladies du sein
chirurgie de l'incontinence urinaire

الدكتور محمد زرفاوي

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد

خريج كلية الطب بليل

- عقم الزوجين
- جراحة بالمنظار الداخلي
- الفحص بالصدى
- أمراض الندي
- جراحة أمراض النساء و سلس البول

Casablanca, le 28/05/2020

Mme ABOUAISSA Sarah

PHARMACIE DES STADES
50, Rue Al Foujal - Casablanca
Tél : 05 22 25 49 25
R.C. : 245509 - P.R. : 35873007
I.F. : 40436642

AUGMENTIN 1G

1 sachet, matin et soir, commencer le traitement 2 jours avant l'examen et continuer 3 jours après

POLYGYNAX

1 cps Vaginale le soir au coucher, pendant 6 jours, commencer le traitement 2 jours avant l'examen

NEOFORTAN 160

1 comprimé, la veille de l'examen et prendre 1 cp le matin de l'examen puis 3 fois par jour

D. Mohamed ZARZAOUI
Gynécologue Obstétricien
31, Rue Jalaldine Sayouti
Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA
Tél.: 05 22 36 36 06 - Fax : 36 04 04

Docteur Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
Diplômé de l'Université de LILLE

الدكتور محمد زرفاري

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
خريج كلية الطب بليل

- Stérilité du couple : FIV - ICSI
- Chirurgie endoscopique
- Echographie spécialisée
- Maladies du sein
- Chirurgie de l'incontinence urinaire

- عقم الزوجين
- جراحة بالمنظار الداخلي
- الفحص بالصدى
- أمراض الثدي
- جراحة أمراض النساء و سلس البول

Casablanca, le 28/05/2020

M^r ABouAissa. Sarah

- trouble du cycle

Dr Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
31, Rue Jalaldine
Place Nid d'Iris - 20100 Casablanca
Tél: +(212) 522363606 - Fax: +(212) 522360404

31, rue Jalaldine Sayouti, Place Nid d'Iris, 20100 Casablanca • (Face clinique les Iris)
Tél.: +(212) 522363606 • Fax: +(212) 522360404 • E-mail: mozar29@gmail.com • Site Web: www.docteur-mozar.com

Docteur Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
Diplômé de l'Université de LILLE



الدكتور محمد زرفاري

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد
خريج كلية الطب بليل

- Stérilité du couple : FIV - ICSI
- Chirurgie endoscopique
- Echographie spécialisée
- Maladies du sein
- Chirurgie de l'incontinence urinaire

- عقم الزوجين
- جراحة بالمنظار الداخلي
- الفحص بالصدى
- أمراض الثدي
- جراحة أمراض النساء و سلس البول

Casablanca, le 28/05/2020

M⁻ ABou Aissa. Sarah

- Consultation — 300DH
 - Echographie — 400DH
- Sous la somme de 700DH
Sept cents . ٧٠٠DH

Dr Mohamed ZARQAOUI
Gynécologue Obstétricien
31, Rue Jalaldine Sayouti
Place du Nid d'Iris - 20100 CASABLANCA
Tél. 0522.36.36.06 - Fax 0522.36.04.44